



MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DÉPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL N° 2020-35
SOUS-PRÉFECTURE

L'an deux mille vingt,
Le 25 septembre 2020 à 18 h 30,

LE 06 OCT. 2020

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud



Date de convocation : le 21 septembre 2020

Date d'affichage : le 21 septembre 2020

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DÉGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers

Etaient présent(e)s : Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Béatrice BOULY, Michel QUANDALLE, Michèle CAFFIER, Émilie LISSE, Jean DIDIER, Patrick GOMEL, Jean-Pierre FLOUR, Betty BONNAFOUS, David NOËL, Sylvianne CORNET, Julien DIEU

15/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Bernard MOUSSAY donne pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE
- Tatiana LECUYER donne pouvoir à Émilie LISSE
- Fabienne PRIMA donne pouvoir à Dominique NAVET
- Marie-Françoise LECAILLE donne pouvoir à Alain FIX

4/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.
Michèle CAFFIER est nommé secrétaire de séance.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS CNAS ÉLUS ET AGENTS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'adhésion de la Collectivité au Comité National d'Action Sociale. Le personnel bénéficie d'un éventail de prestations qui concourt à leur mieux-être.

A chaque renouvellement du Conseil Municipal, pour porter la voix de la Commune au sein des instances du CNAS, il est nécessaire de désigner un élu et un agent qui seront délégués de la Collectivité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de désigner :

- M. Alain FIX, délégué élu
- Mme Carine THOMAS, déléguée agent.

Fait et délibéré La Capelle-Les-Boulogne, le 25 septembre 2020.

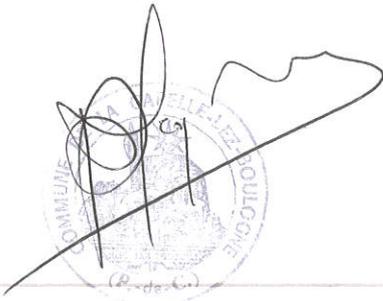
DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

06 OCT. 2020



Certifié et rendu exécutoire le :



12 OCT. 2020

Le Maire

Jean-Michel DEGREMONT.

